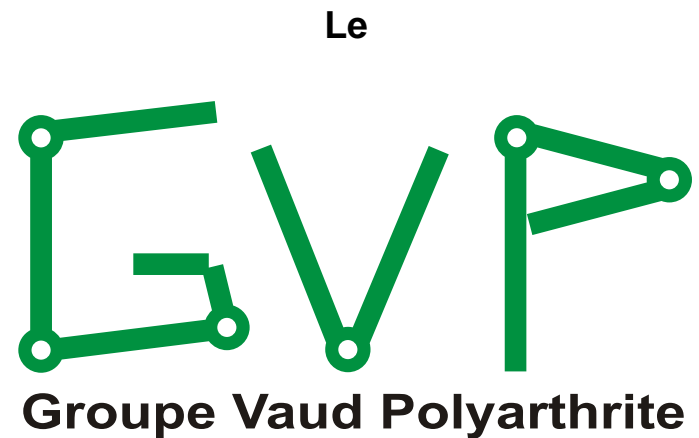




Retrouvez-nous sur notre site internet
www.polyarthrite.ch



**Membre de l'Association Suisse des
personnes atteintes de polyarthrite**

vous souhaite le Bonjour

et

**désire partager
ces quelques lignes
avec vous
le Personnel soignant.**

Vous accueillez une personne atteinte d'une maladie appelée

POLYARTHRITE

Peut-être que cette affection vous est déjà connue.

Dans le cas contraire, nous vous remercions de bien vouloir prendre le temps de lire ces remarques destinées à ouvrir le dialogue avec votre patient.

Chez la personne souffrant de polyarthrite :

L'inflammation et la douleur quotidiennes des articulations engendrent généralement une difficulté à se mouvoir, ou toute autre forme d'impotence.

**Il peut être difficile, voire impossible, pour ce malade de faire sa toilette, de s'habiller, de manger seul, de saisir un objet, de faire un effort, par exemple :
Ouvrir une bouteille ou crocher un bouton.**

L'utilisation de la potence peut être à proscrire en raison des tractions qu'elle fait subir aux articulations des mains.

En cas de nécessité, lui procurer des cannes dites « PR » qui visent à soulager les mains.

Toutes tractions sur les membres sont à éviter.

Touchez-lui la main sans la serrer même légèrement, vous lui éviterez des douleurs extrêmement pénibles.

La personne que vous allez soigner souhaite partager avec vous ses inquiétudes quant à sa prise en charge et vous serait reconnaissante de pouvoir vous dire ce dont elle a vraiment besoin pour être à l'aise.

Cela lui évitera de devoir fournir des prestations au-dessus de ses moyens physiques et elle contribuera à sa manière à faciliter l'organisation du travail de votre service.

Avec ses remerciements sincères, le Groupe Vaudois de l'ASP vous adresse ses salutations les meilleures et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Au nom du Groupe Vaudois de l'ASP :

**Christine NICOUD
Vice-présidente
Avenue des Huttins 3
1008 PRILLY
Tél. 021-624 49 19**